

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité Travail Progrès



DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU NIGER A LA 47^{ème} SESSION DE LA
COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT
DES NATIONS UNIES

PRESENTEE PAR LE CHEF DE LA DELEGATION

Dr HASSANE SANDA MAIGA CONSEILLER PRINCIPAL DE SE LE PREMIER
MINISTRE EN MATIERE DE SANTE PUBLIQUE, POPULATIONS, ACTIONS
SOCIALES ET HUMANITAIRES

NEW YORK LE 8 Avril 2014

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs les chefs de Délégation

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 47^e session de la Commission de la population et du développement.

J'adresse aussi toutes mes félicitations aux membres du bureau.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général et le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population pour l'abondante documentation qu'ils ont bien voulu mettre à la disposition des participants au cours de cette présente session.

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par la Bolivie au nom du groupe des 77 plus la CHINE et le Kenya au nom du groupe africain.

L'importance de cette session réside dans le fait qu'elle se situe dans le cadre des préparatifs de la session extraordinaire de l'assemblée générale décidée par la résolution 65/234 du 5 avril 2011.

En effet l'objet de cette session extraordinaire est d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'action issu de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire, il y a vingt ans de cela, et également de permettre de renouveler le soutien politique en faveur des mesures nécessaires à la pleine réalisation de ses buts et objectifs.

A cet égard la 47^e session constitue un important forum d'échanges sur les analyses contenues dans le rapport du Secrétaire général dénommé « cadre d'actions pour le suivi de la CIPD au-delà de 2014 et pour lequel ma délégation tient à féliciter le Secrétariat général des Nations Unies.

S'agissant de la mise en œuvre dudit Programme d'Action, depuis son adoption en 1994 nous pouvons au Niger, nous réjouir d'avoir enregistré d'importants progrès dans plusieurs domaines prioritaires comme le fait ressortir le rapport national CIPD +20. Il en est ainsi :

- **Santé** : les efforts fournis ont permis la réduction de la mortalité infanto –juvénile qui est passé de 318 pour mille en 1992 à 127 pour mille 2012 grâce à la mise en œuvre des stratégies de survie et de protection de l'enfant soutenue par la gratuité des consultations prénatales, des césariennes et des soins des enfants de moins de 5 ans et une baisse de la mortalité maternelle qui est passé de 652 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1992 à 535 pour 100 000 naissances vivantes en 2012;
- **Education** : les actions menées ou en cours ont permis l'amélioration du Taux Net de Scolarisation qui passe de 18% en 1992 à 67% en 2011 et une plus grande incitation des parents à scolariser leurs enfants et particulièrement les jeunes filles ;
- **Réduction de la pauvreté** : Dans ce domaine des efforts se poursuivent à travers plusieurs initiatives en matière de formation professionnelle, d'emploi des jeunes et de lutte contre l'insécurité alimentaire et ce dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social et de ses programmes structurants comme l'Initiative 3N les « les nigériens nourrissent les nigériens ».

Monsieur le Président,

Des défis importants restent néanmoins à relever avec notamment un taux de mortalité maternelle et infantile, un taux élevé de fécondité de l'ordre 7,6 enfants par femme et la persistance de la forte croissance démographique de 3,9%.

C'est conscient de tous ces défis que SEM **Issoufou MAHAMADOU**, Président de la République, Chef de l'Etat, a, lors de la visite conjointe que le Secrétaire Général des Nations Unies, SE Ban Ki-moon et d'autres dirigeants

d'institutions internationales, ont effectué au Niger le 06 Novembre 2013, déclare, et je cite : « la vraie richesse de tous les pays en particulier ceux du Sahel, réside dans les peuples. La population des pays du Sahel est majoritairement jeune. Par exemple, deux nigériens sur trois ont moins de 24 ans : c'est à la fois une chance et un défi. C'est un défi majeur car les jeunes doivent être nourris, éduqués, et soignés. Une fois formés, ils doivent trouver des emplois. C'est une chance, car ils constituent un immense potentiel de production de richesses ». fin de citation.

Cette déclaration qui fait partie de ce que l'on a dénommé «L' Appel de Niamey » a servi de fondement au forum national sur les questions de population et développement tenu à Niamey du 25 au 28 Mars 2014 et dont les conclusions sont censées constituer des éléments importants dans le cadre d'une feuille de route susceptible d'accélérer l'atteinte des objectifs visés.

Monsieur le Président,

Les recommandations issues de ce forum visent un développement harmonieux, inclusif et durable du pays à travers entre autres :

- un engagement politique pour un accroissement des ressources aux secteurs clés de développement du capital humain (éducation/alphabétisation, santé, formation professionnelle, emploi en particulier des jeunes ;
- Le repositionnement des questions de population dans la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social(PDES) 2012 – 2015 et de la vision 2035 pour un Niger Emergent ;
- La lutte contre la pauvreté à travers l'autonomisation des femmes, la formation et l'emploi des jeunes.

En conclusion, **Monsieur le Président,** Le Niger s'inscrit résolument dans l'optique de l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action de la CIPD et de l'Agenda post 2015 des Nations Unies.

Je vous remercie de votre attention